

CP
CLINIQUE
Pasteur
TOULOUSE



LIVRET D'ACCUEIL



45 avenue de Lombez - BP 27617 - 31076 Toulouse Cedex 3
Tél : 05 62 21 31 31 - Fax : 05 62 21 31 32 - www.clinique-pasteur.com
SA au capital de 1 576 736 € - Code APE 8610Z - RCS Toulouse 550 801 195



clinavenir
L'alliance des cliniques indépendantes

membre du **Groupe Coopératif**  **Santécité**



Vous rejoignez un établissement de santé singulier, en plein développement et nous sommes heureux de vous accueillir à nos côtés pour participer à ce travail de terrain, auprès de nos patients, de nos partenaires, pour apporter une offre de soins de qualité sur notre territoire. Nous devons poursuivre nos efforts pour maintenir le niveau d'excellence médicale qui fait notre réputation et qui repose sur la collaboration des équipes pluridisciplinaires de la clinique. Nous devons anticiper les changements du système de santé et pour cela rester attentifs et innovants dans notre prise en charge et nos organisations.

Nous comptons sur votre implication dans votre équipe et dans la clinique et vous souhaitons la bienvenue !

Bernard Assoun, PDG et cardiologue

Nous sommes ravis de vous accueillir au sein d'une clinique pas tout à fait comme les autres. Nous avons à cœur de poursuivre notre engagement d'excellence médicale, et de nous entourer de collaborateurs qui pourront contribuer à ce projet d'établissement innovant, mettant l'Humain au centre de nos préoccupations.

Nous vous souhaitons de trouver parmi nous un épanouissement professionnel qui vous convienne et que vous vous retrouverez dans les valeurs qui nous animent au quotidien et nous permettent d'avancer tout en assurant notre indépendance.

Bienvenue !

Dominique Pon, Directeur



Vous êtes maintenant un collaborateur d'une clinique en pleine évolution et nous comptons sur vous. L'ambition de l'établissement est d'être un modèle en matière de santé tout en vous proposant une politique RH ambitieuse basée sur l'Humain. Notre politique innovante se base sur les valeurs fondatrices de la clinique : l'excellence, l'indépendance, l'innovation et l'éthique. Nous mettons tout en œuvre pour que votre intégration dans l'établissement se déroule dans les meilleures conditions : un accueil privilégié est organisé lors d'une matinée pour les nouveaux arrivants. Vous y rencontrerez à cette occasion la Direction et des membres de la clinique. Nous vous accompagnons tout au long de votre vie professionnelle au sein de la clinique et déployons les moyens nécessaires à des conditions de travail de qualité et une organisation efficiente dans l'optique de favoriser le bien-être au travail de chacun.

Bienvenue parmi nous !

Jérôme Sartori, Directeur des ressources humaines



SOMMAIRE

1

NOUS REJOINDRE, c'est partager nos valeurs

2

ORGANIGRAMME simplifié

3

PLAN de l'établissement

4

NOS ACTIVITÉS de soins

5

INFORMATIONS Ressources Humaines

6

LES AVANTAGES pour les salariés

7

LES REPRESENTANTS du personnel

8

VOTRE QUOTIDIEN à la Clinique

9

NOS OUTILS DIGITAUX

10

SANTÉ ET SÉCURITÉ au travail

11

ANNUAIRE pratique

12

NOTES PERSONNELLES

NOUS REJOINDRE, C'EST PARTAGER NOS VALEURS



Créée en 1957, la clinique Pasteur est un établissement de santé privé qui place depuis toujours le patient au cœur de ses projets et maintient depuis lors, une tradition d'excellence, d'éthique, d'innovation et d'indépendance. A la fois 1^{er} établissement de santé français en cardiologie en nombre d'actes et 1^{er} centre régional en cardiologie en nombre de séances de chimiothérapie, la clinique Pasteur arrive à la 1^{ère} place du podium des établissements de santé privés français en termes de chiffre d'affaires.

Avec une capacité de près de 570 lits, la clinique Pasteur accueille chaque année 73 500 patients, et rassemble 200 médecins ainsi que 1 300 collaborateurs, tous services confondus.

Nous rejoindre, c'est donc participer au développement de nos projets de soins, faire partie intégrante de nos équipes, et partager nos valeurs.

ÉTHIQUE

- ✓ Respect et mise en œuvre du **droit des patients**
- ✓ **Responsabilité** envers les générations futures
- ✓ **Bénéfices réinvestis** dans les activités de la clinique, pas de dividendes perçus par les médecins

TRAVAIL

- ✓ Une **démarche participative** afin de fédérer l'ensemble du personnel de l'établissement
- ✓ Des objectifs communs pour **réussir ensemble**
- ✓ Un projet social basé sur l'**équité** et la **solidarité**

INNOVATION

La clinique Pasteur c'est aussi un établissement :

- ✓ A la pointe des **dernières avancées** médicales
- ✓ Précurseur et **initiateur de projet**
- ✓ **Incubateur de start-up** locales
- ✓ Qui développe des outils technologiques **innovants** en interne
- ✓ Tourné vers les **nouvelles technologies** de l'information et la communication

EXCELLENCE

- ✓ Favoriser l'**excellence** de nos professionnels tout en s'assurant de leur **bien-être**
- ✓ Encourager la **prise d'initiative**
- ✓ Développer les actions de **formation** et participer aux **évolutions de carrière** et développement des compétences
- ✓ Être à l'écoute des **porteurs de projets** et les accompagner

PRIORITÉ PATIENT

- Le **Patient** au cœur de nos préoccupations
- Un **Accueil** dans une structure à taille humaine
- Un **Soin** de qualité dispensé par des experts
- Un **Travail** en équipe multi-professionnelle
- Une **Ethique** dans les actes de la prise en charge
- Une **Unité** primordiale entre chaque équipe
- Une **Reconnaissance** du patient

INDÉPENDANCE

- ✓ Un **établissement autonome**, qui appartient à ses médecins, presque tous actionnaires
- ✓ Un établissement compétitif et **performant**, où l'**intérêt du patient** est une priorité
- ✓ Un établissement membre de groupes régionaux et nationaux indépendants, favorisant ainsi l'**autonomie**, la **performance** et la **coopération**

Démarche RSE :

Comment faire de notre clinique une clinique responsable, éthique, pérenne et efficiente?

En cohérence avec ses valeurs fondatrices que sont l'Excellence, l'Éthique, l'Innovation et l'Indépendance, la Clinique Pasteur a fait le choix de mettre en place une politique vertueuse de responsabilité sociétale et d'intégrer dans cette démarche et dans ses choix stratégiques l'ensemble des acteurs (parties prenantes) ayant un intérêt dans ses décisions ou activités. Toutes les décisions de la clinique prennent en compte les 7 thématiques suivantes :



Retrouvez le détail des 7 thématiques et des projets dans le rapport d'activité et de responsabilité sociétale, disponible sur l'intranet.

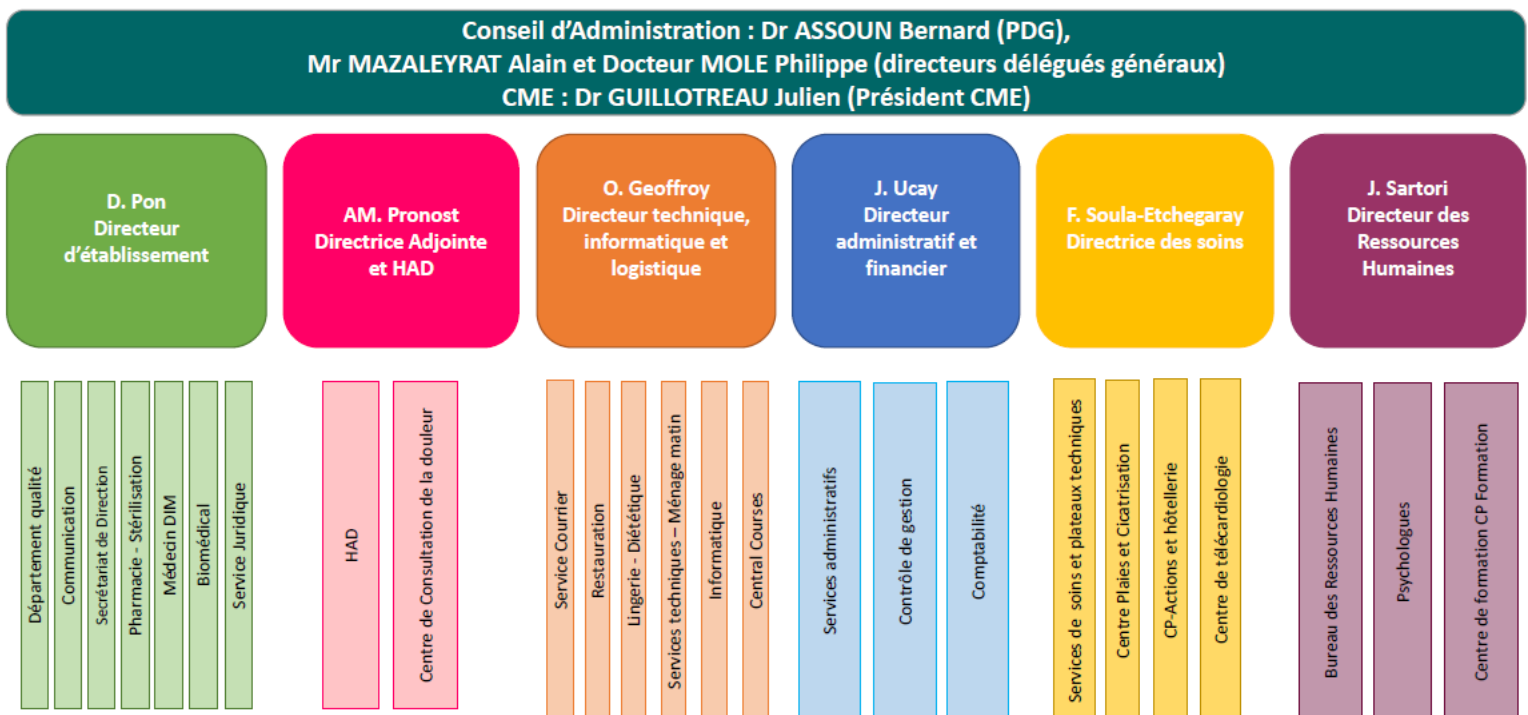


La clinique Pasteur est organisée en **Société Anonyme** avec un Conseil d'Administration, une Commission Médicale d'Etablissement et un Comité de Direction. La clinique Pasteur bénéficie d'un modèle économique qui devient de plus en plus rare aujourd'hui : elle appartient à ses médecins. Cela lui assure une autonomie et un travail coopératif quotidien dans les prises de décision et les orientations stratégiques de cette dernière. De plus, les médecins ne perçoivent pas de dividendes, le projet médical étant la priorité absolue. Notre politique de réinvestissement des résultats permet d'entretenir l'outil de travail et de créer des conditions favorables au développement de l'excellence.

Dix membres siègent au Conseil d'Administration de la clinique :

- Dr Bernard Assoun, *Président-directeur général*
- M. Alain Mazaleyrat, *Directeur général délégué*
- Dr Philippe Mole, *Directeur général délégué*
- Dr Jean-Paul Albenque, Dr Olivier Garcia, Dr Gaëlle Jimenez, Dr Christine Julia, Dr Matthieu Lapeyre, Dr Françoise Porte, Dr Caroline Sanz, *Membres*

Vous trouverez ci-après les membres du Comité de Direction de la clinique Pasteur et les services dont ils sont responsables :





570

lits et places en hospitalisation traditionnelle, en ambulatoire et en Hospitalisation A Domicile (HAD)



1500

professionnels dont 200 médecins



49 000

m² de superficie totale



73 500

patients par an dont 14 000 en cardiologie et chirurgie cardiaque



310 000

repas par an

SPÉCIALITÉS MÉDICALES

- Algologie
- Cardiologie générale
- Cardiologie pédiatrique et congénitale adulte
- Cardiologie interventionnelle (Hémodynamique, Rythmologie)
- Gastro-entérologie, endoscopie et maladies du foie
- Médecine vasculaire – Angiologie
- Neurologie
- Endocrinologie, Diabétologie, Nutrition
- Pneumologie, Allergologie
- Oncologie médicale, Hématologie
- Rhumatologie

PLATEAUX MÉDICO-TECHNIQUES

- Centre d'épreuve d'effort
- Centre de radiologie
- Centre de radiothérapie
- Laboratoire d'analyse médicales
- Service de médecine nucléaire
- 28 salles d'intervention dont 13 blocs opératoires chirurgicaux, 7 blocs ambulatoires et 8 salles de cardiologie interventionnelles (rythmologie et hémodynamique)
- Une unité de stérilisation centralisée
- Les outils nécessaires à l'exploration fonctionnelle cardiologique, vasculaire, digestive et pneumologique
- Rééducation fonctionnelle
- Un centre Atrium Vision : traitement des défauts visuels au laser Ultralask (couplage de deux techniques)

SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES

- Chirurgie cardiaque, thoracique et vasculaire
- Chirurgie digestive et proctologique
- Chirurgie générale gynécologique et maladies du sein
- Chirurgie maxillo-faciale esthétique et reconstructrice de la face
- Chirurgie ophtalmologique
- Chirurgie ORL et cervico-faciale
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie urologique

SERVICES SPÉCIFIQUES

- Anesthésie
- Centre de la douleur chronique
- Centre de la douleur thoracique 24/24h
- Centre de plaies et cicatrisation
- Centre de télémédecine et de diagnostic
- Service de soins palliatifs

PRISE EN CHARGE A DOMICILE

- Hospitalisation à domicile
- CP Domicile

L'équipe du **Bureau des Ressources Humaines** vous accueille du **lundi au vendredi de 7h à 9h et de 14h à 15h**, porte 24 au deuxième étage du bâtiment A. Nous vous accompagnons tout au long de votre parcours professionnel au sein de l'établissement, de votre arrivée jusqu'à vos évolutions professionnelles et mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes.

① CONVENTION COLLECTIVE ET RÉGLEMENT INTERIEUR

Vous êtes tenu de prendre connaissance du règlement intérieur ainsi que de la convention collective de la Fédération Hospitalière Privée signée le 18 avril 2002, applicables au sein de l'établissement.

[Vous trouverez le détail de ces textes sur l'intranet de la clinique.](#)

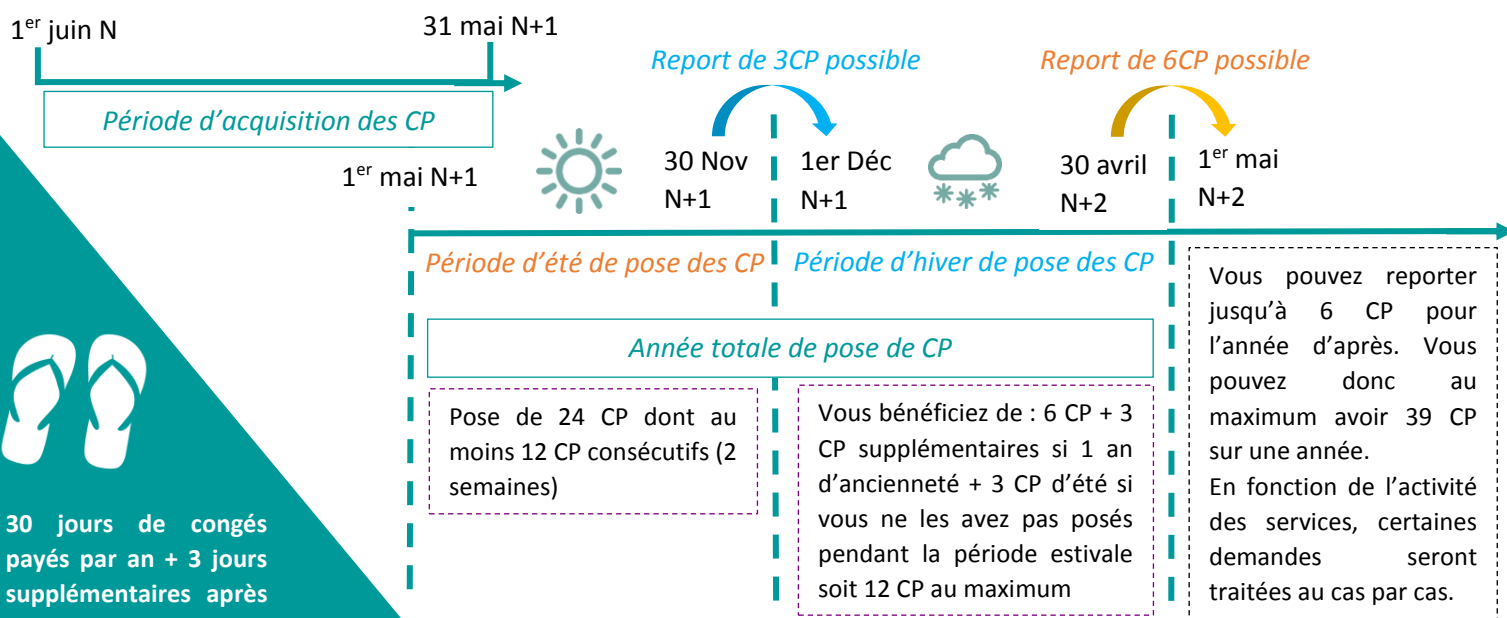
Néanmoins, voici quelques règles auxquelles vous conformer :

- Vous devez respecter les horaires de travail affichés, sauf en cas de force majeure où vous devez aviser votre responsable de service.
- En cas d'absence, vous devez en informer dans les plus brefs délais votre responsable de service et/ou le BRH. Toute absence devra être justifiée dans les 48h.
- Vous êtes tenu au secret professionnel et cette obligation demeure indéfiniment.
- Le matériel mis à votre disposition est soumis à un usage strictement professionnel et est sous votre responsabilité.



RETROUVEZ TOUS LES MOIS DES INFOS RH
dans la newsletter de la clinique « Au cœur de Pasteur »

② LES CONGÉS A LA CLINIQUE PASTEUR



30 jours de congés payés par an + 3 jours supplémentaires après 1 an d'ancienneté

RÉMUNÉRATION

Votre salaire vous sera versé de façon mensuelle le 7 de chaque mois.

Votre qualification

Votre coefficient

Les éléments de salaire brut

Les contributions regroupées en 5 types de risques : ce sont les cotisations que vous devez verser aux organismes sociaux (charges sociales, URSSAF, retraite ...). Apparaissent également dans la colonne de droite les charges payées par l'employeur.

Les contributions patronales regroupées en 1 seule ligne : ce sont les cotisations payées uniquement par l'employeur.

Le salaire net imposable : c'est le salaire que vous déclarez aux services fiscaux.

L'impôt sur le revenu prélevé à la source : il s'agit du taux d'imposition communiqué par les services fiscaux.

Le salaire net à payer : le net à payer est la somme que vous percevrez sur votre compte bancaire.

BULLETIN DE PAIE

www.service-public.fr

S A CLINIQUE PASTEUR
45 AVENUE DE LOMBEZ
BP 27617
31076 TOULOUSE CEDEX 3
SIRET : 55080119500011
APE : 8610Z
CONVENTION FHP DU 18/04/2002

Période du 01 FEVRIER 2019
au 28 FEVRIER 2019
N° de salarié :
N° Sécurité Sociale :

Qualif. :
Entrée dans l'établissement :

Coefficient : 276
Point : 7,11
Salaire : 1.962,36

A CONSERVER SANS LIMITATION DE DUREE

LIBELLE	Nombre ou Base	Taux « Part Salarié » Montant		Part « Employeur » Montant	
0005 COEFFICIENT DU MOIS	276,00	7,1100		1/02/2019	28/02/2019
0119 RTT ACQUISE JOUR	0,91			1/02/2019	28/02/2019
1000 SALAIRE DE BASE	151,67	12,9384	1.962,36	1/02/2019	28/02/2019
1030 PRIME PASTEUR	13,82	1,0000	13,82	1/02/2019	28/02/2019
0112 RTT PRISE EN JOUR	1,00			4/02/2019	4/02/2019
TOTAL BRUT			1.976,18	EUR, soit 12962	89 FRF (1)
SANTE					
Sécurité sociale - Maladie	1.976,18			7,0000	138,33
Maternité Invalidité Décès					
Complémentaire Incapacité	1.976,18	0,9600	18,98-	1,7900	35,37
Invalidité Décès					
Complémentaire Santé					35,12
ACCIDENTS DU TRAVAIL -	1.976,18			2,2600	44,66
MALADIES PROFESSIONNELLES					
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1.976,18	6,9000	136,36-	8,5500	168,96
Sécurité Sociale déplafonnée	1.976,18	0,4000	7,90-	1,9000	37,55
Complémentaire Tranche 1	1.976,18	4,0100	79,25-	6,0100	118,77
FAMILLE					
Allocation Familiale	1.976,18			3,4500	68,18
ASSURANCE CHÔMAGE	1.976,18			4,2000	83,00
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR	1.976,18			5,7460	113,54
FORFAIT SOCIAL PREVOYANCE	70,49			8,0000	5,64
TAXE SUR LES SALAIRES					172,05
COTISATIONS STATUTAIRES OU PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE	1.976,18			0,4500	8,89
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2.012,08	6,8000	136,82-		
CSG/RDS non déductibles de l'impôt sur le revenu	2.012,08	2,9000	58,35-		
ALLEGEMENT DE COTISATIONS					
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			437,66-		812,68
NET IMPOSABLE			1.631,99	EUR, soit 10705	15 FRF (1)
7030 INDEMNITES VELO			10,00		
8800 REMBOURSEMENT REPAS			48,50-		
TOTAL DIVERS			38,50-		
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			1.500,02		
Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie			28,04		
IMPOT/REVENU PRELEVE A LA SOURCE	1.631,99	1,4000	22,85-		
Allegement de cotisations employeur					371,52
Total versé par l'employeur					2.788,86

Brut : 5.928,54
Base : 3.952,36
Plafond : 6.754,00
Net fiscal : 4.871,11

Heures Payées : 151,67
Solde RTT Jour : ,82
Solde Congés Payés : 16,00

Net à payer : 1.477,17 (€)
Règlement le : 28/02/2019
 Paiement par VIREMENT

PRÉVOYANCE

Les établissements adhèrent obligatoirement pour leur personnel à un organisme de prévoyance. Collecteam, notre organisme, vous offre une garantie de ressources en cas d'incapacité de travail, d'invalidité permanente et de décès.

MUTUELLE

La mutuelle d'entreprise obligatoire, Harmonie Mutuelle, offre de nombreuses garanties. La cotisation de base est prise en charge intégralement par l'employeur (au lieu de 50% légalement).

RETRAITE

Tous les salariés relevant du régime de la Sécurité sociale doivent être obligatoirement affiliés à un régime complémentaire de retraite. Au sein de la Clinique, AG2R est l'organisme de retraite complémentaire.



DE NOMBREUX AVANTAGES FINANCIERS DONT :

- Un **13^e mois** à partir de 3 mois d'ancienneté.
- Une **prime de participation** si les résultats de la clinique le permettent.
- Une **prime d'intéressement** si les résultats de la clinique le permettent.
- Une **prime de mobilité** mensuelle pour le personnel SICS.

DES AVANTAGES FINANCIERS SUR LE PLAN SOCIAL AVEC NOTAMMENT :

Une **mutuelle prise en charge intégralement** par l'employeur (au lieu de 50%).

UN RESTAURANT D'ENTREPRISE :

De **qualité**, accessible à tous, et à **moindre coût** soit **3,5 euros le repas complet**.

DES AIDES AU LOGEMENT :

Grâce à un partenariat entre la clinique et Action Logement.

UN COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE :

Vous permettant de bénéficier de **tarifs préférentiels** dans de nombreux domaines (sport, loisirs, culture, voyage, etc.).

FACILITÉ DE GARDE D'ENFANT :

Avec 10 **places en crèche** (à proximité de la clinique) réservées spécialement pour les salariés de l'établissement.

UN CENTRE DE FORMATION INTERNE :

CP Formation, centre de formation de la clinique Pasteur, vous permet de **développer vos compétences** mais également de les partager en vous offrant la possibilité d'être **porteur de projet et dispenser des formations**.



DES CHÈQUES VACANCES :

Pris en charge en partie par l'employeur en fonction du quotient familial, pour tous les salariés justifiant d'au moins un an d'ancienneté, ils sont une aide financière pour vos activités culturelles, de loisirs, sports, transports, etc.

- *Exemple : si revenu fiscal de référence < 20 000€, montant total des chèques = 200 € dont 140€ pris en charge par l'employeur.*

PLUS DE TEMPS DE REPOS AVEC :

3 jours supplémentaires de congés payés au bout d'un an d'ancienneté.

De façon générale, des **RTT** pouvant aller jusqu'à 13 jours par an.

LE REMBOURSEMENT PARTIEL DE VOS DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL :

Vos abonnements de **transports en commun remboursés à hauteur de 50%** par l'établissement, une **indemnité kilométrique** pour le personnel qui se déplace à **vélo**, ainsi qu'une indemnité des **frais de parking Indigo** de **200 euros** par an.

UN COFFRE-FORT NUMÉRIQUE :

Gratuit, personnel et sécurisé pour y ranger vos bulletins de paie dématérialisés et autres documents personnels à vie.

ÉVÈNEMENTS :

De nombreux évènements sont proposés tout au long de l'année en dehors du temps de travail gratuitement pour les salariés : tournoi de futsal, soirées à thème, loto, soirée des talents, etc.



LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La clinique Pasteur possède un **Comité Social et Economique**.

Il se substitue aux 3 anciennes instances de représentants du personnel qui étaient :

- Les délégués du personnel
- Le comité d'entreprise
- Le CHSCT.

Les principales missions du CSE sont les suivantes :

- Assurer l'expression collective des salariés
- Attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Attributions en matière d'activités sociales et culturelles

Le CSE vous permet de bénéficier de **nombreux avantages financiers**. Au bout de trois mois d'ancienneté, vous pouvez élire les membres de la délégation du CSE, tous les 4 ans.

Tous les salariés de l'établissement peuvent bénéficier des prestations du CSE.

Les activités sociales et culturelles proposées par le CSE sont **financées** en partie **par l'employeur**.

Permanence du CSE :

62 avenue de Lombez (Porte 25)

Mardi : de 13h30 à 20h15

Jedi : de 9h à 11h30

Vendredi : de 12h à 14h

Aides financières sur des activités sportives et socio-culturelles, aides au logement, tarifs préférentiels sur des activités de loisirs, spectacles, produits divers ou encore promotion sur des prestations « vacances » :



+ D'INFOS : consultez la page « CSE » sur l'intranet.



LES DÉLEGUÉS SYNDICAUX

Ils représentent leur syndicat auprès du directeur de l'établissement, notamment dans les négociations collectives. Ils sont nommés (et non élus) par les organisations syndicales représentatives qui constituent une section syndicale au sein de la clinique.



RESTAURATION

La clinique Pasteur met à la disposition de son personnel un **restaurant**, situé au rez-de-chaussée, entre les bâtiments B et C. Ouvert de 11h30 à 14h30, ce dernier propose un large choix de plats, préparés sur place avec des **produits de qualité**.

Le prix de vos repas est déduit automatiquement de votre paie, grâce au paiement par votre badge. La part du repas à la charge du salarié est attractive puisque qu'elle est de **3,50 €** pour un repas complet (entrée/plat/dessert). Le détail des tarifs du restaurant est disponible sur l'Intranet.

Tout badge perdu sera refacturé 15 € au salarié



Vous devez vous rendre au self en tenue civile

TENUES ET VESTIAIRES

L'établissement vous fournit votre tenue de travail. Vous trouverez cette dernière à la lingerie, au sous-sol bâtiment « SANS », Porte 6, tous les jours entre 7h et 10h, 11h45 et 13h45 et de 18h30 à 20h. Les samedis entre 7h et 10h et 11h45 à 13h10 et Dimanche et jours fériés entre 7h et 10h. Le service Lingerie est joignable au 1062 aux heures d'ouverture.

Vous obtiendrez une tenue propre en échange de la remise de votre tenue sale.

L'ensemble du personnel dispose d'un **vestiaire personnalisé** et **sécurisé** (fermé grâce à un code confidentiel), qui vous sera attribué par le Bureau des Ressources Humaines.

Néanmoins, vos effets personnels déposés dans le vestiaire restent sous votre entière responsabilité. L'établissement ne serait en aucun cas responsable en cas de vol ou de détérioration.

STATIONNEMENT

Un parking Indigo, situé au niveau du bâtiment Atrium, dispose de **places réservées au personnel à des tarifs préférentiels**. Tout demande d'abonnement doit être effectuée par mail à cconques@clinique-pasteur.com

Comment bénéficier de la participation employeur ? La participation de l'employeur sera trimestrielle (50€/trim) sur présentation des justificatifs de prélèvement sur vos relevés de compte. Ils sont à adresser à **Monsieur Sébastien Jougla**, Responsable Paie.

De plus, des **parkings 2 roues**, gratuits et accessibles par badge, sont situés en porte 25, 31 et en face de la porte 7.

Toutefois, vos véhicules (moto, vélo, ...) stationnés sur les parkings de la clinique sont sous votre entière responsabilité. La clinique n'est pas tenue, en principe, d'une obligation de surveillance et de gardiennage des parkings mis à disposition du public ou du personnel.

Par ailleurs, **la clinique Pasteur rembourse vos abonnements mensuels ou annuels de transport en commun domicile/travail à hauteur de 50%** sur présentation d'un justificatif nominatif, ainsi que des **indemnités kilométriques** pour l'utilisation du **vélo**.

La ligne A du métro (arrêt « Arènes »), ainsi que les lignes T1 et T2 de tramway (arrêts « Zenith » ou « Arènes »), desservent la clinique. Par ailleurs, d'autres réseaux de transports comme les bus, le TER ou encore des stations de VélôToulouse sont à proximité immédiate de l'établissement.



+ D'INFOS : Intranet rubrique « La vie quotidienne à la clinique »



LE POTAGER SUR LE TOIT

La clinique Pasteur, engagée dans une démarche de **Responsabilité sociétale (RSE)**, a créé son propre potager, sur le toit du bâtiment Atrium afin d'y cultiver des produits biologiques qui sont ensuite utilisés par les services de restauration. Le personnel peut s'impliquer dans la **récolte des produits**, les vendredis de juin à octobre de 13h à 14h. Un **pique-nique** est offert par l'établissement aux personnes volontaires.

L'ÉPICERIE

Le service de restauration, fortement investi dans une démarche de **Développement Durable et de Nutrition Santé**, a souhaité mettre à disposition des employés de la clinique Pasteur des produits de qualité à bas prix. Une **épicerie en ligne** est ouverte depuis 2014 à l'attention des salariés, qui peuvent commander en ligne les produits utilisés par la cuisine, notamment ceux issus de la filière Bleu-Blanc-Cœur.

CP LOISIRS

L'association CP Loisirs aura à cœur de vous accueillir **en dehors du cadre exclusivement professionnel**.

Elle a pour objet de permettre à ses adhérents de développer la pratique de loisirs, en vous proposant de vous inscrire à **différentes activités** ou pour vous accompagner dans la **réalisation de votre projet sport ou loisir** (journées à thème, participation à des événements sportifs, mise en place de cours, etc.), par le financement, le support logistique, la communication, ou encore le cadre assurantiel.

La cotisation est de 1€ symbolique, valable sur l'année civile en cours.

Retrouvez CP Loisirs pour OncoRun, Octobre Rose, la Ronde des foies gras, les Bacchantes, mais aussi des sorties raquettes ou le challenge de printemps, et toutes autres activités que vous aurez envie de porter !

COURS DE SPORT

Des **activités sportives gratuites** sont proposées à l'ensemble des salariés de l'établissement depuis mai 2014. Des cours de Pilate, self-défense et renforcement musculaire ont donc été mis en place sur demande du CHSCT, dans le cadre de la **prévention** contre les **troubles musculo squelettiques (TMS)**, et la politique de **bien-être et santé au travail**.

PRÉVENTION SANTÉ

La clinique met en place chaque année des **actions de prévention santé** pour ses patients et ses salariés. Des plaquettes d'information, des formations, mais aussi des accompagnements personnalisés pour le personnel ont été mis en place. Des **consultations diététiques**, de **sevrage tabagique** ou encore des permanences avec le **médecin du travail**, une **psychologue** et une **assistante sociale** sont réalisables au sein de l'établissement.

LA CONCIERGERIE

Un service de conciergerie est mis à la disposition des patients de la clinique. En tant que salarié, vous bénéficiez de l'ensemble des services ainsi que d'une **réduction de 10% !**

HOSPITALISATION DE VOS PROCHES

En tant que salarié de la clinique Pasteur, vous bénéficiez de modalités de **facturation préférentielles** en cas d'hospitalisation de vos proches (enfants, parents et conjoint). Le détail de ces conditions tarifaires est disponible dans l'Intranet documentaire de la clinique.



NEWSLETTER



Tous les mois, la clinique vous transmet des informations via sa newsletter « Au cœur de Pasteur ». Vous y trouverez des actualités en lien avec la clinique mais aussi des infos RH essentielles !

MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Chaque collaborateur qui intègre la clinique Pasteur dispose d'une **adresse mail professionnelle** « Outlook ». Cette dernière vous permettra d'échanger avec **différents interlocuteurs**, et notamment le Bureau des Ressources Humaines, pour diverses demandes (demande d'acompte, envoi des justificatifs des transports en commun, d'arrêt de travail, etc.).

OCTIME



Octime est le logiciel de **gestion du temps** utilisé au sein de l'établissement. Ce dernier vous sera utile pour visualiser vos **plannings en temps réel**, ainsi que réaliser vos **demandes de congés et d'absence**. Un identifiant et mot de passe vous seront remis dès votre arrivée dans l'établissement.

DIGIPOSTE

Sauf opposition de leur part, tous les salariés en CDI reçoivent leur **bulletin de paie au format numérique** sur leur compte **Digiposte**. Le code secret pour accéder à votre espace vous sera transmis par courrier postal. Votre identifiant correspond à votre numéro de matricule (sous la photo de votre badge). Pour toute question, contactez Digiposte au 09 69 399 111 ou serviceclient.digiposte@laposte.fr

L'INTRANET

La clinique Pasteur dispose d'un **Intranet** commun à l'ensemble du personnel. Dans ce dernier, vous pouvez retrouver de nombreuses informations qui vous seront utiles au quotidien. Des messages en temps réel y sont diffusés et vous pourrez accéder directement à d'autres espaces : CSE, réseau social, épicerie, site internet, etc.

L'Intranet dispose également d'un espace de **stockage documentaire**, ainsi que de **l'annuaire téléphonique** et **mail** de l'ensemble des services de la clinique Pasteur.

HUBLO



L'application **Hublo** vous accompagne dans la gestion des **propositions de journées supplémentaires**, tout en diminuant le dérangement téléphonique.

DOPASOINS

Dopasoins est le **logiciel métier** utilisé par les soignants au sein de l'établissement. Ce dernier intègre toutes les grandes fonctions de **prise en charge du patient** dans l'établissement.

WORKPLACE



C'est le **réseau social interne à l'entreprise**. Pour y accéder, connectez-vous par l'intranet et créez votre compte à partir de votre email Pasteur (obligatoire). Ce réseau est un lien d'échanges, et non de travail ! Vous pouvez rejoindre et suivre différents groupes thématiques et en créer de nouveaux !

MÉDECINE DU TRAVAIL

Lors de votre parcours professionnel au sein de la clinique Pasteur, vous serez convoqué par la médecine du travail. Comme défini par la loi, votre présence lors de ces visites est **obligatoire**. N'hésitez pas à vous rapprocher du BRH si vous avez la moindre question.

Trois cas de figure sont possibles concernant les visites avec le médecin du travail au moment de votre embauche :

	1	2	3
Personnel	Salariés sans risque spécifique Ex : administratif, services généraux, cuisine, agents de service dans les locaux administratifs	Salariés RQTH, invalides ou de nuit (hors catégorie 3)	Salariés exposés à des risques spécifiques Ex : toutes professions médicales, paramédicales, ou fonction support de soins
Risques	Pas de risque	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de nuit • RQTH • Invalidité 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition aux agents biologiques • Exposition aux rayonnements ionisants
Suivi	Suivi individuel simple	Suivi individuel adapté	Suivi individuel renforcé
Visite	Visite d'information et de prévention	Visite d'information et de prévention	Visite d'embauche Visite périodique
Quand ?	Dans les 3 mois suivant l'embauche sauf si le salarié peut fournir une attestation de suivi datant de moins de 5 ans sur emploi et risques identiques et sans mesures d'aménagement émises	Dans les 3 mois maximum suivant l'embauche sauf si le salarié peut fournir une attestation de suivi datant de moins de 3 ans sur emploi et risques identiques et sans mesures d'aménagement émises	Avant l'embauche ou au plus tôt suivant l'embauche sauf si le salarié peut fournir un avis d'aptitude datant de moins de 2 ans sur emploi et risques identiques et sans mesures d'aménagement émises
Fréquence	Tous les 5 ans (Alternance médecin [à l'embauche] / IDE)	Tous les 3 ans (Alternance médecin [à l'embauche] / IDE)	Tous les 2 ans (Alternance médecin [à l'embauche] / IDE)

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour rencontrer le médecin du travail à titre personnel à l'adresse indiquée ci-contre :

Prévaly
Service de santé au travail
8 – 10 rue des 36 Ponts
31400 Toulouse

Retrouvez tous les numéros de téléphone des lignes internes sur le répertoire Intranet

BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe du **Bureau des Ressources Humaines** vous accueille du **lundi au vendredi de 7h à 9h et de 14h à 15h**, porte 24 au deuxième étage. Nous vous accompagnons tout au long de votre parcours professionnel au sein de l'établissement, de votre arrivée jusqu'à vos évolutions professionnelles et mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes.

Vous pouvez joindre le BRH pour diverses demandes aux numéros suivants :

- Mme Nadia BOUAYAD (Santé et sécurité au travail / Paie) : 3019
- Mme Christine CONQUES (Contrats / Stages) : 3688
- Mme Camille COUSIN (Amélioration continue RH) : 3772
- M. Aurélien CUQ (Formation / Alternance / E-learning) : 3656
- Mme Manon DUCHAMP (Recrutement / Contrats) : 3654
- Mme Marie Claude GRATET (Recrutement / Optimisation RH soins) : 3129
- M. Sébastien JOUGLA (Paie / CP Formation) : 3695
- Mme Cécile MARROU (arrêt de travail / Subrogation) : 3643
- Mme Laury MORETTI (Gestion des remplacements / Interim) : 3083
- Mme Sylvie PEYRAS (Responsable RH / Affaires juridiques et sociales / Référente Handicap) : 3682
- Mme Roxane PEYRAUD (CP Formation / E-learning) : 3653
- M. Jérôme SARTORI (DRH) : 3585



INFORMATIQUE

Vous pouvez joindre ce service au **1593** en cas de problème sur vos ordinateurs, ou session sur Octime ou Dopasoins, ou tout autre problème lié à l'informatique.



PSYCHOLOGUE

Vous pouvez joindre une psychologue dédiée au personnel au **3684**. Son bureau est situé porte 40 au bâtiment ATRIUM. Elle peut vous recevoir sur rendez-vous les lundis et mardis de 10h à 18h et les jeudis de 10h à 13h30.



ASSISTANTE SOCIALE

Vous avez la possibilité de rencontrer l'assistante sociale de la clinique, Madame Caroline VIGNERAS, qui est dédiée au personnel de l'établissement. Elle est joignable au **3639**, et son bureau se situe au **Bâtiment Sans, Porte 6, 3^{ème} étage**.

CP CLINIQUE Pasteur

L2 L3 14 34 67



LIGNE C



ARÈNES



LIGNE A

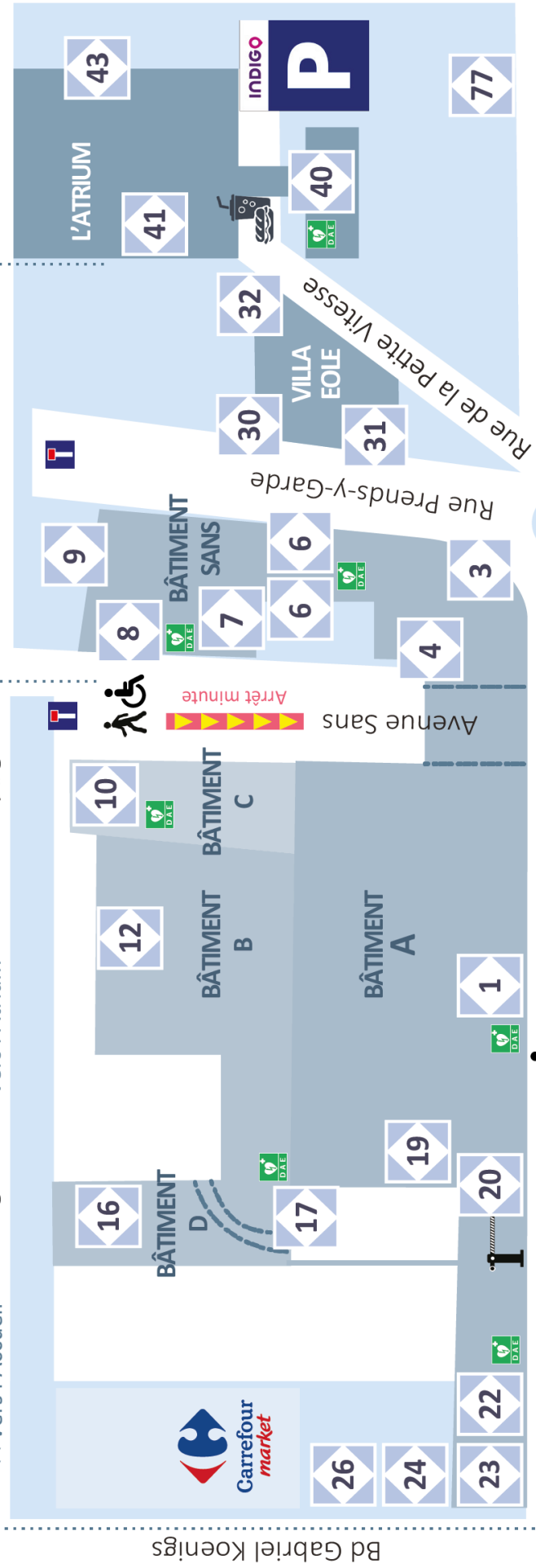


Accès Piétons et Personnes à Mobilité Réduite
Gare St Cyprien Arènes



<< Vers l'Accueil

Vers l'Atrium >>



◀ Toulouse Centre



67

Avenue de Lombez

Lardenne ▶



67

44